

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-522728

CA

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Maladie</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dentaire</b> (22079)	<input type="checkbox"/> <b>Optique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autres</b>
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	3404	Société :	R.A.M
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Actif</b>	<input type="checkbox"/> <b>Pensionné(e)</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autre :</b>	
Nom & Prénom : QASSOUD AHMED			
Date de naissance : 03.05.60			
Adresse : Res. Riaid Andalousse Almeria Villa 3 Salipanie CASA			
Tél. : 0661191639	Total des frais engagés : 2244,90 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : 			
Date de consultation : 16/07/99			
Nom et prénom du malade : Dr KELLERINER M. A. Laila Age:			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/02/2020	V3		300,00	INP : 11061787

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

16/12/2019

Mme CHAFIK Laïla

- TSH
- NFS
- ferchine
- plate
- vitamine D

LABORATOIRE ANALYSES  
MÉDICALES MANDARINE  
672, boulevard Al Gods 20156 Casablanca  
Tél.: 0522 52 88 50 - Fax: 0522 27 90 00

Dr Keltoum MAAZOUZ  
Spécialiste en Gastroentérologie  
et Oncologie Digestive  
Tél: 05 22 99 11 30



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية  
**LABORATOIRE MANDARONA**  
**D'ANALYSES MEDICALES**

**Dr Yahya BENGHALEM**

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

**Dr Abderrahmane BOUMZEBRA**

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 11 février 2020

Madame CHAFIK EP QASSOUD LAILA

FACTURE N°	117609
------------	--------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitamine B 9 -----	B	400	
Vitamine D -----	B	450	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
Ferritine -----	B	250	Total : B 1430

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			1 941,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Neuf Cent Quarante et Un Dirhams et Vingt Centimes

LABORATOIRE ANALY  
MEDICALES MANDARONA  
679, boulevard Al Qods 20460  
Tél.: 0522 52 83 88

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



**مختبر منظرونا للتحليلات الطبية  
LABORATOIRE MANDARONA  
D'ANALYSES MEDICALES**

Page : 1/3

**Dr Yahya BENGHALEM**

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

**Dr Abderrahmane BOUMZEBRA**

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 11/02/20

Prélèvement effectué à 10:09

Edition du : 11/02/20

**Madame CHAFIK EP QASSOUD LAILA**

**Docteur KELTOUM MAAZOUZ**

Réf. : 20B752

Compte Rendu d'Analyses

## HEMATOLOGIE

### NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales	Antériorités
(Femme Adulte)	

28/10/19

#### GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	5,36 * M/mm <sup>3</sup>	4,2 - 5,2	4,96
Hémoglobine -----:	15,2 g/100 ml	12 - 16	14,2
Hématocrite -----:	46 %	35 - 45	43
- V.G.M. -----:	86 $\mu^3$	85 - 95	
- T.C.M.H. -----:	28 pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33 g/100 ml	30 - 35	

#### GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	4 030 /mm <sup>3</sup>	4000 - 10000	3870
<b>Formule leucocytaire</b>			
Polynucléaires Neutrophiles -----:	37,0 * %	50 - 70	
Soit :	1 491 /mm <sup>3</sup>	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,5 %	1 - 3	
Soit :	60 /mm <sup>3</sup>	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,2 %	< 1	
Soit :	8 /mm <sup>3</sup>	< 100	
Lymphocytes -----:	51,9 * %	20 - 40	
Soit :	2 092 /mm <sup>3</sup>	1500 - 4000	
Monocytes -----:	9,4 %	1 - 14	
Soit :	379 /mm <sup>3</sup>	40 - 1000	

#### PLAQUETTES

Résultat -----:	231 000 /mm <sup>3</sup>	150000 - 400000
-----------------	--------------------------	-----------------

**679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82**

**Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr**

**CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663**

**BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347**



Dr Yohya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 11/02/20

Prélèvement effectué à 10:09

Edition du : 11/02/20

Madame CHAFIK EP QASSOUD LAILA

Docteur KELTOUM MAAZOUZ

Réf. : 20B752

Compte Rendu d'Analyses

## VITAMINES

		Normales	Antériorités
Vitamine B9 -----:	7,88 ng/ml	4,60 - 18,7	
(Chimiluminescence)			
Vitamine D2/D3 (25 - Hydroxy) -----:	38 microg/l	> 30	27
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)			

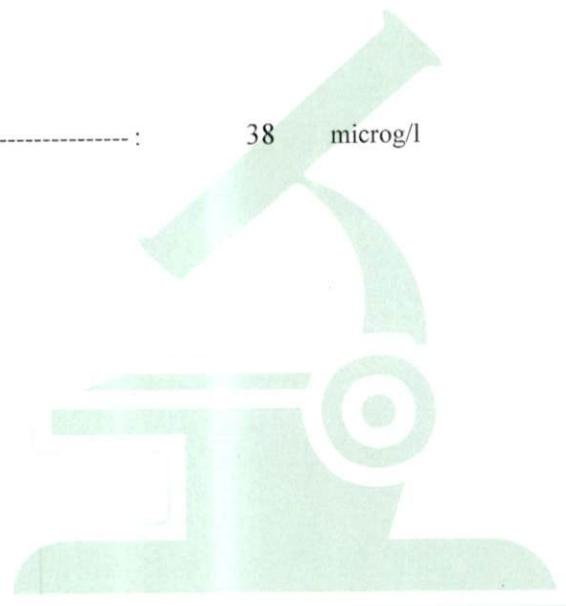
Interprétation :

Valeurs souhaitables : > 30 µg/l

Insuffisance : 10 à 30 µg/l

Carence : < 10 µg/l

Toxicité : > 100 µg/l





**مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية  
LABORATOIRE MANDARONA  
D'ANALYSES MEDICALES**

Page : 3/3

**Dr Yahya BENGHALEM**

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

**Dr Abderrahmane BOUMZEBRA**

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 11/02/20

Prélèvement effectué à 10:09

Edition du : 11/02/20

**Madame CHAFIK EP QASSOUD LAILA**

**Docteur KELTOUM MAAZOUZ**

Réf. : 20B752

Compte Rendu d'Analyses

## HORMONOLOGIE

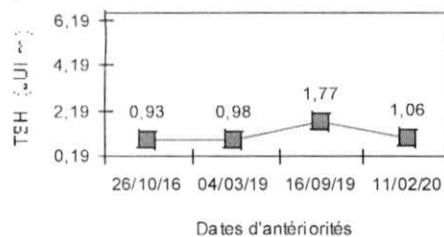
		Normales	Antériorités
T S H us-----	1,06      µUI/ml	0,27 - 5	1,77 <u>16/09/19</u> 1,77

(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.

Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.



## MARQUEURS

Ferritine -----	199      ng/ml	<u>28/10/19</u> 233
-----------------	----------------	------------------------

(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Valeurs usuelles en ng/ml

Enfants : A la naissance : 150 à 450 ng/ml  
2 à 3 mois : 80 à 500 ng/ml  
4 mois à 16 ans : 20 à 200

Femmes cycliques : 13 à 150 ng/ml  
Femmes ménopausées : 30 à 400 ng/ml  
Hommes : 30 à 400 ng/ml

*LABORATOIRE  
MEDICALES MANDARONA  
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 92 41*

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347